



STÉPHANE BERGERON
Député de Verchères-Les Patriotes

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Déportation des Acadiennes et Acadiens;

**«LES LIBÉRAUX EMPÊCHENT LA CHAMBRE DES COMMUNES
D'ENDOSSER LA PROCLAMATION ROYALE!»**

-STÉPHANE BERGERON

OTTAWA, le 10 mars 2004 - Le débat venait à peine de commencer, le 9 mars dernier, que, déjà, les libéraux affichaient clairement leurs couleurs, en prévision du vote du lendemain, enlevant, par le fait même, au député de Verchères-Les Patriotes et parrain de la motion M-382, monsieur Stéphane Bergeron, tout espoir d'en arriver à un compromis qui aurait permis d'éviter que celle-ci soit rejetée par la Chambre des communes, assombrissant cette année au cours de laquelle sera célébré le 400^e anniversaire de fondation de l'Acadie.

«À ce stade, le sort de la motion ne dépendait plus de ma seule volonté, mais bien de celle de l'ensemble de la Chambre. Elle ne pouvait donc être retirée du feuillet que par consentement unanime de la Chambre, ce qui, au demeurant, aurait encore pu être fait. En refusant même de discuter de la question avec moi, les libéraux auront forcé le vote sur la motion. Je n'entends donc pas accepter qu'on tente de me faire porter le blâme d'une situation qui, manifestement, embête mes collègues libéraux au plus haut point, en cette année du 400^e anniversaire de fondation de l'Acadie et à la toute veille d'un déclenchement probable d'élections», a déclaré monsieur Bergeron.

Stéphane Bergeron a déclaré qu'il était bien dommage que les parlementaires aient été forcés à se prononcer par un vote sur la motion M-382, qui a finalement été défaite par 116 voix contre 63. «Ils ne voulaient pas avoir l'air de négocier quoi que ce soit avec le vulgaire "séparatiste" que je suis, à leurs yeux. Mais cette attitude intransigeante et même hostile à l'égard des "séparatistes" n'est pas porteuse d'un message d'unité et a plutôt tendance à valider le sentiment selon lequel les souverainistes n'ont pas ou plus leur place au Canada.»

«Ils devront pourtant se rendre un jour à l'évidence; près de la moitié des Québécoises et des Québécois a, à un moment ou à un autre, épousé l'idée selon laquelle le Québec devrait accéder au statut d'État souverain. Ou bien ils acceptent de composer avec la moitié de la population du Québec ou bien ils continuent de traiter des millions de Québécoises et de Québécois comme des pestiférés qu'il vaut mieux éviter, entretenant, par le fait même, ce dialogue de sourds qui, lentement, mais sûrement, conduit inexorablement le Canada à sa perte», de dénoncer le député de Verchères-Les Patriotes.

.../2

«Pourtant, tout ce que je désirais c'était, ou bien de faire retirer purement et simplement la motion M-382, ou de faire en sorte que la Chambre des communes endosse carrément la Proclamation royale que le gouvernement a eu l'heur de rendre publique, en décembre dernier, le tout, dans la foulée des démarches informelles annoncées par l'ex-ministre du Patrimoine, afin qu'une invitation formelle soit acheminée à Sa Majesté pour que celle-ci vienne en faire lecture», a réaffirmé monsieur Bergeron.

«J'avais fondé beaucoup d'espoir sur un aboutissement positif de ce débat. Non seulement le gouvernement avait-il décidé de rendre publique la Proclamation royale, mais le nouveau Premier ministre, qui s'était montré favorable à ma démarche, l'été dernier, disait vouloir établir un nouveau climat de collaboration avec le Parlement, et tout particulièrement, avec les partis d'opposition. Mes espoirs auront été cruellement déçus. Mes collègues libéraux se sont enfoncés dans leur attitude étroitement partisane, dogmatique et manichéenne, et ont ressorti les vieilles rengaines usées à la corde, rabâché les mêmes discours polarisés et hargneux qui n'ont pourtant rien à voir avec le fond de la question. En forçant la défaite de la motion M-382, ils ont inféodé les intérêts du peuple acadien à ceux du parti libéral du Canada», a enchaîné avec dépit Stéphane Bergeron.

«Il n'était pas question ici de réécrire l'histoire, ni même de la réinterpréter. Il était simplement question d'en reconnaître les faits indéniables. J'avais osé espérer qu'en cette année du 400^e anniversaire de fondation de l'Acadie, aucun parlementaire ne chercherait à se réfugier derrière le voile d'arguments fallacieux pour se soustraire à ses obligations et que nous saurions poser le seul geste noble, courageux, juste et approprié, dans les circonstances, c'est-à-dire de voter en faveur de cette motion. J'ai cru que mes collègues sauraient s'élever au-dessus de leurs petits intérêts partisans pour le bien du peuple acadien. Je me suis trompé. Je les ai surestimés», a signalé bien tristement monsieur Bergeron.

«Quoi que ce vote mette vraisemblablement fin au débat à ce sujet au cours de la présente législature, il n'est pas exclu que ça ne soit pas la dernière fois que nous ayons l'occasion de discuter de la Déportation des Acadiens à la Chambre des communes, puisque j'ai la ferme intention d'être réélu et, qui sait, peut-être même de soulever de nouveau cette question, de telle sorte que la Couronne britannique reconnaisse enfin les préjudices causés, en son nom, au peuple acadien», a conclu le député de Verchères-Les Patriotes.

Renseignements: Mireille Beaudin, attachée de recherche
Bureau de Stéphane Bergeron
(613) 996-2998